

Elles ouvrirent une ère nouvelle : l'Hôtel-Dieu posséda ainsi sa *charte chirurgicale*. Ce fut une révolution complète qui s'opéra dès lors dans la position, jusque-là précaire, de l'homme de l'art à l'Hôpital. Ce ne fut plus un passage que chacun à l'envi s'efforçait d'abrégier. En attachant un privilège aux fonctions chirurgicales, les lettres-patentes en rehaussèrent l'importance; elles relevèrent la valeur sociale du majorat, et ce poste, jusque-là méconnu et que chacun semblait délaissier, fut bientôt ambitionné par tous (*id. ibid.*).

Ce fut l'inauguration d'un progrès réel : le service devint plus régulier et plus complet; des chirurgiens distingués se formèrent à cette école; parmi les noms recommandables qui apparurent dans cette deuxième période, on distingue ceux de Louis Malherbe, Henry Charavel, Horace Panthot, Henry l'Hermitte, Pierre Gimon, Gabriel Parisot, etc., qui ont laissé d'honorables souvenirs dans les archives de l'Hôpital.

Je voudrais, Messieurs, pouvoir ici raconter en détail la belle conduite des chirurgiens de Lyon au milieu des épidémies qui vinrent si fréquemment ravager notre ville durant le XV^e, le XVI^e et le XVII^e siècle (1).

Dans les sciences, comme la médecine où la vie se consume en actes de dévouement et d'humanité, les mentions de

M. Cardon, ancien recteur de l'Hôtel-Dieu, sont datées de Paris, août 1618. La Cour de Lyon rendit, en 1624, une sentence portant que « nonobstant les oppositions, les lettres-patentes seront enregistrées pour jouir par les impetrants de l'effet et bénéfice d'icelles, » et en août 1626 une deuxième sentence confirmative. Enfin, le 2 septembre 1626, le parlement de Paris rendit un arrêt définitif dans le même sens; mais elles n'eurent réellement leur premier effet que le 2 juillet 1628 pour la nomination de François Lacoste. (Voyez PÉTREQUIN, *Mélang. de chir.*, p. 66 et 87.)

(1) Pour ce point d'histoire, voyez Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*, p. 117; *Revue du Lyonnais*, 1845; et *Gazette médicale de Paris*, 1845, p. 209.